

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 21 juin 2011

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Patrick GRESSER

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 1^{er} juillet 2011

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Philippe KLEIN, Christian HUBER

Procuration : Philippe KLEIN pour Jean-Paul GLASSER

Délibération n° 2011/33

Objet : Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil que la loi du 16 décembre 2010 de réforme territoriale prévoit notamment qu'un schéma de coopération intercommunale soit élaboré par le Préfet.

La réalisation de ce schéma a pour buts notamment d'achever la carte intercommunale et de rationaliser les périmètres des intercommunalités actuelles en essayant d'en regrouper un maximum.

Plusieurs objectifs doivent ainsi être atteints :

- toutes les communes doivent être membre d'un E.P.C.I. (interdiction des communes isolées) ;
- le seuil minimal de constitution des E.P.C.I. est fixé à 5 000 habitants ;
- la cohérence spatiale des E.P.C.I. doit être améliorée avec notamment la suppression des enclaves et des discontinuités territoriales ;
- le nombre de syndicats de communes et d'E.P.C.I. doit être réduit.

Le Préfet du Bas-Rhin a ainsi présenté son projet de schéma à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.) et l'a transmis aux collectivités concernées qui doivent se prononcer sur le projet dans un délai de 3 mois.

Pour ce qui concerne le Kochersberg, le Préfet propose ainsi de regrouper en une seule communauté de communes les Communautés de Communes du Kochersberg, de l'Ackerland et des Châteaux.

Le Maire ouvre le débat en évoquant les liens naturels qui existent entre la Communauté de Communes du Kochersberg et celle de l'Ackerland. Un certain nombre de projets ont déjà été réalisés en commun, comme par exemple le Relais Assistants Maternels situé à Wiwersheim.

Par ailleurs, il est à noter que les infrastructures sportives ou culturelles du territoire de la Communauté de Communes du Kochersberg sont déjà largement utilisées par la population de ce territoire voisin. Il y a manifestement un bassin de vie qui rassemble les deux communautés de communes.

Par contre, aucun lien véritable n'existe avec la Communauté de Communes Les Châteaux, bien que le Contrat de Territoire du Conseil Général du Bas-Rhin a été signé avec cette collectivité. Les bassins de vie sont différents puisque les habitants de ce territoire tendent naturellement à se diriger vers la CUS ou Molsheim.

Le conseil municipal, après en avoir débattu et délibéré, à trois voix contre et six voix pour :

CONVIENT très largement qu'un regroupement avec la Communauté de Communes Ackerland serait naturel et souhaitable ;

A l'unanimité des présents :

SE PRONONCE contre le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale présenté par le Préfet ;

A trois voix contre et six voix pour :

SE PRONONCE en faveur d'un regroupement de la Communauté de Communes du Kochersberg avec uniquement la Communauté de Communes Ackerland, mais à condition que ce regroupement se fasse avec l'ensemble des communes membres de cette collectivité.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 1^{er} juillet 2011.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 4 juillet 2011.

Le Maire
Alain NORTH